

Conseil d'école du lundi 06 mars

Présents lors de ce conseil : Mme Malle, M. Deferaudy, Mme Lerouet, Mme Olivacce, Mme Savary, Mme Chistel, Mme Sztendera, Mme Lerebours, Mme Robert, Mme Renouf, Mme Jeanne, Mme Ador, M. Préhu, Mme Mary, M. Dutron et Mme Mennier.

Excusés : Mme Prevel, Mme Bachelier, Mme Deslandes et Mr Lerenard.

Ordre du jour : 1/ Effectifs de l'école pour l'année prochaine

2/ Budget 2023

3/ Demandes de travaux à la municipalité

4/ Informations diverses (PPMS, sorties, projets à venir...)

5/ Questions des parents d'élèves

1.Effectifs de l'année prochaine

Le nombre d'élèves inscrits à ce jour est de 159 (18 CM2 partent et 19 PS sont inscrits + les 4 TPS de cette année soit 23 PS au total). 4 futurs TPS de début d'année sont inscrits, soit un effectif total de : $159 - 18 = 141 + 19 + 4 = 164 + 1$ inscription pour septembre, soit 165 élèves au total. Un accueil des TPS se fera, la municipalité prendra contact avec les familles et un dortoir mobile sera créé (potentiellement dans la salle de motricité, avec des rideaux occultants, des lits mobiles et une ATSEM qui s'occupera du temps de sieste).

La répartition de l'année prochaine n'est pas encore connue, les chiffres pouvant encore évoluer. Des doubles niveaux seront mis en place. Il n'y aura ni ouverture ni fermeture de classe à la rentrée prochaine, l'école reste donc à 7 classes.

Dès le 7 janvier dernier, les parents ont pu inscrire leur enfant en mairie mais toutes les familles ayant des enfants nés en 2020 ne se sont pas encore manifestées. Pour information, une visite de l'école pour les nouveaux arrivants (TPS, PS et nouvelles familles) est envisagée lors de la deuxième quinzaine de juin. Les parents concernés devront appeler l'école en début de mois pour convenir d'un RDV.

2.Budget 2023

Il n'y a pas de demande d'augmentation de budget général (l'année dernière les budgets concernant les fournitures scolaires et les transports ont été augmentés).

Les dépenses de fonctionnement de l'école sont de 10 715€. Les demandes d'investissement sont les suivantes : 30 rubans de GRS pour 86,10€, une tablette d'environ 300€, une enceinte portable de 70€, une paire de patin à roulettes de 69€ et 20 chaises pour un coût de 1249,6€. Le budget total est donc de 12 489 €.

Mme Deshayes explique qu'il n'y aura pas de changement par rapport au fonctionnement général, les demandes d'investissement, quant à elles, passeront en commission scolaire puis en commission de finance et seront ensuite votées en conseil municipal au plus tard au mois d'avril.

3.Demandes de travaux à la municipalité

Remerciements à la municipalité

Pour le prêt de la salle pour les rencontres des jeux dansés, pour avoir monté et déplacé le food-truck, pour la réparation de la fenêtre et pour tous les petits travaux réalisés entre chaque Conseil d'école.

Demandes

1. Plusieurs trous dans la cour forment de nouveau des flaques, serait-il possible de les déboucher comme l'année dernière ? Mme Deshayes répond qu'Auguste s'en occupera dans les prochains jours.

2. Nous rencontrons des problèmes avec les ordinateurs des enseignants : serait-il possible d'en changer et/ou de changer de disque SSD ? La municipalité a rencontré une nouvelle société la semaine dernière qui chiffrera le passage de la fibre dans tous les bâtiments. Ils rencontreront également Mme Renouf afin de faire le point sur les autres besoins de l'école concernant l'informatique.

3. Le vidéoprojecteur des CM1/CM2 est à revoir. Par ailleurs, le fil qui a été installé sous la porte doit être déplacé car il est déjà abîmé. La mairie répond que le problème a été résolu pour le vidéoprojecteur. Concernant le fil, il sera changé de place par Auguste dans les prochains jours.

4. Il n'y a plus de papier dans les toilettes après le centre du mercredi, serait-il possible d'y remédier ? Mme Deshayes a transmis l'information et a demandé à ce que du papier soit remis.
5. Serait-il possible de réparer les portes de placards chez les CE2-CM1 ? Auguste s'en occupera rapidement.
6. Chez les GS, le frein du rideau se bloque, et chez les MS, il faudrait revoir les crochets du rideau rouge. Auguste s'en chargera rapidement.
7. Serait-il possible de faire revenir 4 bancs du garage et peut-être d'avoir une clé du garage pour ne pas avoir à demander de matériel et vérifier ce qu'il y a dedans ? Auguste se chargera des bancs au plus vite mais aucune clé de garage ne sera fournie car il n'y a pas de double.
8. Serait-il possible de changer de place un miroir chez les PS ? La mairie répond favorablement.
9. Beaucoup de chaises s'effritent chez les PS et les MS, il faudrait pouvoir en remplacer une bonne partie. Cela ne s'effectuera qu'en fonction de la réponse des commissions et du vote du conseil municipal quant aux demandes d'investissements.
10. Deux volets roulants ne se lèvent plus chez les CE2/CM1. Mme Deshayes indique que le prix du déplacement étant de 80€, il est compliqué de faire venir l'entreprise uniquement pour deux volets. Il faudra donc attendre qu'un ou plusieurs autres volets ne fonctionnent plus. L'équipe enseignante présente confirme que plusieurs volets dysfonctionnent dans les autres classes d'élémentaire à ce jour.
11. Nous nous interrogeons sur le retard quasi journalier du bus de la Mancellière, savez-vous pourquoi ?
Mme Deshayes nous informe que le bus vient de Granville ce qui peut causer du retard selon la circulation.
12. Il nous manque une alarme sur l'école. A l'heure actuelle, nous ne disposons pas d'alarme pour le PPMS risque majeur (à l'exception d'une corne de brume qui oblige Mme Mennier à sortir alors que le mot d'ordre est « confinement »). Serait-il possible d'envisager une alarme lumineuse qui remplacerait celle du PPMS intrusion/attentat et qui est très sonore ? L'alarme lumineuse servirait ainsi au PPMS attentat et la sonore actuelle au PPMS risques majeurs. La mairie répond que la nouvelle société informatique pourrait proposer de mettre des interphones dans chaque classe avec une alarme sonore différente des alarmes sonores qui existent déjà. Le devis sera établi en même temps que les autres points informatiques. L'alarme attentat pourrait éventuellement être revue car elle ressemble beaucoup à l'alarme incendie.

4. Informations diverses

A/ Exercices de sécurité :

Un exercice incendie a eu lieu le 26 septembre. Un exercice attentat/intrusion a eu lieu le 21 novembre où les élèves devaient rester cachés. Les règles ont été respectées, les rideaux étaient fermés, les élèves silencieux et cachés du mieux qu'ils le pouvaient. Un exercice PPMS confinement a eu lieu le 30 janvier. Il a été déclenché par la circonscription de Saint-Lô sud et a duré 45 minutes. Les élèves ont été confinés dans leur classe. Néanmoins, un point sera refait avec la municipalité pour tout le matériel nécessaire lors d'un exercice confinement de ce genre (exemple : packs d'eau, serpillières...).

B/ Plan PHARE (Plan de Prévention du Harcèlement à destination des Ecoles)

L'École a deux ans pour mettre en place toutes les actions du plan, le protocole doit être présenté au Conseil d'école.

Au niveau pédagogique, une sensibilisation est déjà faite auprès des élèves lors des enseignements en EMC par exemple (minimum 10h d'enseignement sur le harcèlement par an en élémentaire).

Ce plan a été établi autour de 8 grands piliers que sont la mesure du climat scolaire, la prévention des phénomènes de harcèlement, la formation d'une communauté de professionnels et de personnels, une intervention efficace sur les situations de harcèlement, l'association des parents et des différents partenaires, la mobilisation des instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et du comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement, le suivi de l'impact de ces actions sur le long terme et la mise à disposition d'une plateforme dédiée aux ressources.

Trois temps forts viennent rythmer cette mobilisation à savoir : la journée nationale de lutte contre le harcèlement, le prix « non au harcèlement » et le Safer Internet Day.

Ce plan s'articule également autour de 6 grands items : Une stratégie d'équipe, de la coéducation, des élèves acteurs de la prévention, une qualité de vie à l'école, de la justice scolaire et un partenariat entre différents acteurs tels que les associations ou la gendarmerie en ce qui concerne notre école.

Il sera mis sur le site de l'école et les parents en seront informés au sein des cahiers de liaison. Un bilan sera quant à lui dressé à l'issue des deux ans et s'en suivra un programme PHARE 2.

En cas de situation de harcèlement avérée à l'école, un protocole national est mis en place : Les élèves (qu'ils soient victimes ou témoins) et les parents peuvent, soit en parler à un adulte de l'école, soit appeler les numéros verts nationaux (3020 Non au harcèlement ou 0 800 200 000 Net écoute). Le directeur de l'école, avec l'équipe enseignante, effectuent ensuite les démarches nécessaires qui sont liées au protocole.

Il existe une équipe ressource de circonscription mais pas encore au sein de l'école, les enseignants étant en attente d'une formation à ce sujet.

Mme Deshayes pourrait présenter le programme aux agents afin qu'ils soient également tenus au courant du protocole. Des échanges réguliers, entre l'équipe enseignante et l'équipe du temps péri-scolaire, ont souvent lieu face à de potentielles situations de conflits

Vote à l'unanimité du conseil d'école.

Mme Lerouet demande comment se rendre compte s'il s'agit d'un cas de harcèlement ou non ? Mme Mennier souligne que dès qu'il y a un mal-être qui apparaît à la maison, il faut venir en parler aux enseignants, ce qui permettra d'être davantage vigilant des deux côtés si la situation perdure. Même si le problème est signalé à l'école, il ne faut pas craindre un systématique déclenchement du protocole. Des solutions peuvent déjà être trouvées en amont et mises en place entre l'enseignant et la famille afin que la situation ne s'aggrave et ne devienne pas du harcèlement.

Mme Malle propose de partager avec l'équipe enseignante une ressource (un livre) qui permet d'apprendre aux enfants à se débrouiller seul en situation de conflit afin de gagner en autonomie.

C/Sorties et actions prévues :

Spectacle : CE2-CM1 et CM1-CM2 concert « The Wackids » au Normandy en décembre.

Cinéma : CP et CE1-CE2 en décembre

Rencontres jeux et rondes dansés pour les maternelles le 13 mars dans le gymnase de Saint-Samson.

Projet eau : Il sera conditionné à la subvention attribuée par la région. Des intervenants viendront sur le temps scolaire et des sorties y seront associées. Il s'agira de 5 jours (consécutifs ou non) sur le thème de l'eau. Dans ce projet, des intervenants locaux viendront expliquer aux élèves le circuit domestique de l'eau et le cycle de l'eau de manière générale. A titre d'exemple, en GS, le cycle naturel de l'eau sera étudié dans différentes disciplines, un travail sera effectué avec un intervenant sur le circuit domestique de l'eau, une visite du château d'eau de Condé-sur-Vire sera programmée ainsi qu'une intervention de Mr Lerenard qui a travaillé avec le service des eaux de la commune. En parallèle, les élèves seront sensibilisés au gaspillage de cette ressource naturelle. Une sortie au moulin de Marcy est envisagée pour travailler sur la force de l'eau et un intervenant de la maison de la forêt viendrait compléter cette dernière pour effectuer une petite pêche et explorer la faune et la flore autour de l'eau.

A l'issue de ces cinq journées, l'idée serait de faire une exposition afin de présenter le travail aux parents et de les sensibiliser également au gaspillage de l'eau.

L'agence de l'eau subventionne à hauteur de 700€ par classe mais cette aide n'est accordée que si l'école a différents partenaires sans montant minimum (c'est la raison pour laquelle les enseignants ont fait appel à la municipalité et à l'APE). Dans la budgétisation, la coopérative scolaire de l'école prend en charge une partie, la municipalité finance une partie des transports et un montant total de 700€ est attribué par l'APE.

A savoir que l'équipe enseignante priorise le projet eau qui a une visée pédagogique. Si l'APE a encore la possibilité d'aider les classes pour d'autres sorties, alors des sorties de fin d'année pour chaque classe pourraient être organisées. Mr Deferaudy ici présent confirme qu'en plus des 700€ attribué par l'APE pour le projet eau, 2150€ seront donnés pour les autres sorties ainsi que les jeux de cour. La somme totale est même arrondie à 3000€ pour la sortie des GS à la ferme.

Des devis ont été établis pour ces sorties de fin d'année, mais elles ne sont pas encore réservées.

La municipalité vote cette semaine les budgets, il est prévu que 800€ soit donné pour accompagner l'APE.

A noter que les coopératives sont de moins en moins élevées, par conséquent il devient de plus en plus difficile de faire des sorties (exemple : 180€ de transport, pour deux classes, pour aller à Saint-Lô). C'est aussi la raison pour laquelle l'équipe a davantage fait appel à l'APE cette année.

***Sorties scolaires envisagées :**

TPS-PS/MS : La Chèvre Rit le 22/05 et peut-être une ferme pédagogique sur Raids .

GS : Si projet eau : Moulin de Marcy avec animation à la maison de la forêt , château d'eau et visite d'une ferme pédagogique.

CE2-CM1 et CM1-CM2 : Sécurité-orientation qui aura lieu à Saint-Lô, char à voile et sorties dans le cadre du projet eau.

CP et CE1-CE2 : sorties dans le cadre du projet eau et peut-être la Chèvre Rit.

➔ Piscine en cours pour les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2

A l'issue des passages des classes précédentes, les GS, iront à la piscine tous les jours dès le retour des vacances de Pâques, pendant 15 jours. Cela est une volonté de l'éducation nationale qui a pu observer que le fait de masser les cours de natation permettrait aux élèves de progresser plus rapidement. Mme Renouf a eu une formation à ce sujet et de très bons retours ont été signalés pour les classes qui en ont déjà fait l'expérience.

Enfin, Mme Deshayes annonce qu'à partir de la rentrée prochaine, l'agglo demande à ce que la piscine ainsi que les transports soient assumés par chaque municipalité. Cela sera présenté au conseil de l'agglo du 27 mars. A titre d'information, cela reviendrait à 800€ par classe sans compter les transports.

D/ Intervenants

Visite médicale par la PMI (Mme Leconte) : elle est venue pour prendre en bilan les MS de fin d'année et les PS de début d'année.

L'infirmière scolaire : Il est prévu qu'elle passe à l'école en mars (24 et 31 mars) pour le bilan des GS. Passage sur 3 dates pour les PS et les MS.

Pour le cycle 3, plusieurs interventions sont prévues : les gendarmes, un intervenant sur les JO, un intervenant sur l'alimentation et une infirmière scolaire pour parler de la puberté avec les CM.

E/Actions futures

Une fête de l'école (kermesse et flash mob) aura lieu le 30 juin. Chaque enseignant préparera un stand (exemple : chamboule tout...). A savoir qu'une Kermesse avait été organisée il y a 4 ans, l'APE avait financé l'achat de lots lorsque les enfants gagnaient à un stand. La vente de tickets pour jouer à chaque stand était également à l'initiative de l'APE. Un point sera refait à ce sujet avec l'APE afin de voir si l'organisation d'une kermesse est possible. Dans le cas contraire, l'équipe enseignante envisagera autre chose.

Une exposition sur la classe eau se tiendra fin mai début juin. L'APE pourrait être présente avec un stand par exemple.

Carnaval : aura lieu le vendredi 14 avril avec des confettis et des déguisements portés l'après-midi par les élèves qui défileront en musique, sur les cours, par pôles ou école entière en fonction du protocole sanitaire.

A noter qu'il n'y aura PAS DE CRÊPES rapportées par les parents sur le temps scolaire mais l'APE pourrait envisager une action à la sortie des classes.

Nous remercions l'APE pour l'achat des livres de Noël, l'achat du food truck en maternelle ainsi que pour les futurs jeux de cours pour les C2 et C3. L' APE donne également un budget en début d'année pour les transports scolaires et pour les spectacles (2€50 par élève pour les spectacles).

F/Bibliothèque : Un emprunt de livres à la bibliothèque pour les classes de maternelles et pour la classe des CE2/CM1, durant la période.

5. Questions des parents d'élèves

Mme Lerouet ne savait pas qu'il y avait une date buttoir pour la transmission des questions de parents, les questions envoyées sur la boîte mail des représentants de parents ont alors été transférées après cette date ce qui n'a pas laissé le temps à l'équipe enseignante de les traiter. Elles seront donc examinées lors du prochain conseil d'école.

Les questions étant terminées, Mme Mennier remercie les personnes présentes et clôt la réunion à 20h40.

Présidente de séance : Mme Mennier

Secrétaire de séance : Mme Robert